juristudiant
forum des étudiants en droit

Cas Pratique au sujet d'un contentieux entre particuliers

Par **etudiante solidaire**, le **03/11/2013** à **22:03**

Bonsoir à vous tous les mais [smile36]

Alors voilà, je suis en L1 et mon chargé de TD en introduction au droit et méthodologie nous a donné à faire un cas pratique pendant les vacances.
Mais voilà, je suis bloquée sur un des problèmes qui est "Madame LOTO (après s'être faite arrêter par la police pour exès de vitesse et conduite en état d'ébriété) a reculé dans le portail de Monsieur et Madame PELOUSE lesquels l'ont reconnue et entendent obtenir réparation de ce dommage. Néanmoins, Madame LOTO soutient qu'elle avait toute sa lucidité et que le portail était déjà endommagé.
Quel(s) juridiction(s) peuvent résoudre ce litige?"
Je pensais au tribunal de police (mais en fait, il ne sera comptétent que pour l'exès de vitesse et la conduite en état d'ébriété), ou alors le Tribunal d'Instance peut être...
Mais sachant qu'il y a un contentieux entre particuliers...
Je ne sais pas trop, vous avez des idées? [smile17]

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés